

CHARTRE DU RANDONNEUR

Préparation de la randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

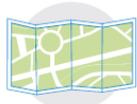
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Après la randonnée



PENSER À VÉRIFIER QU'AUUCUNE TIQUE NE SOIT ACCROCHÉE

à votre peau. Si besoin, retirez-la avec un tire-tique (vendu en pharmacie) et désinfecter l'endroit pour éviter les complications (maladie de Lyme).

En cas d'accident, composez le 112 ou le 18

L'Office de Tourisme décline toute responsabilité en cas d'informations erronées ou manquantes. Si vous rencontrez des difficultés dans la lisibilité du parcours, constatez un manque de balisage ou pour toute autre suggestion d'amélioration, merci de le signaler à l'Office de Tourisme de Bussang.



Crédits photos : © Dominique STEINEL. Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

CIRCUIT DE RANDONNÉE LES BALCONS DE BUSSANG



SAISON
HORS NEIGE



DURÉE
3 H



DISTANCE
7.5 KM



DÉNIVELÉ
+ 210 M



DIFFICULTÉ
2/5



- Au départ de la station de Larcenaire, une montée en douceur vers le col de la Croix de Fresse avec une belle vue sur le village. La seconde partie de la randonnée se trouve plutôt en forêt et passe par le Mémorial du Peut-Haut.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Bureau de Bussang - 8 avenue de la gare — 88540 BUSSANG

+33 (0)3 56 11 00 90 — info.tourisme@ballons-hautes-vosges.com — www.ballons-hautes-vosges.com

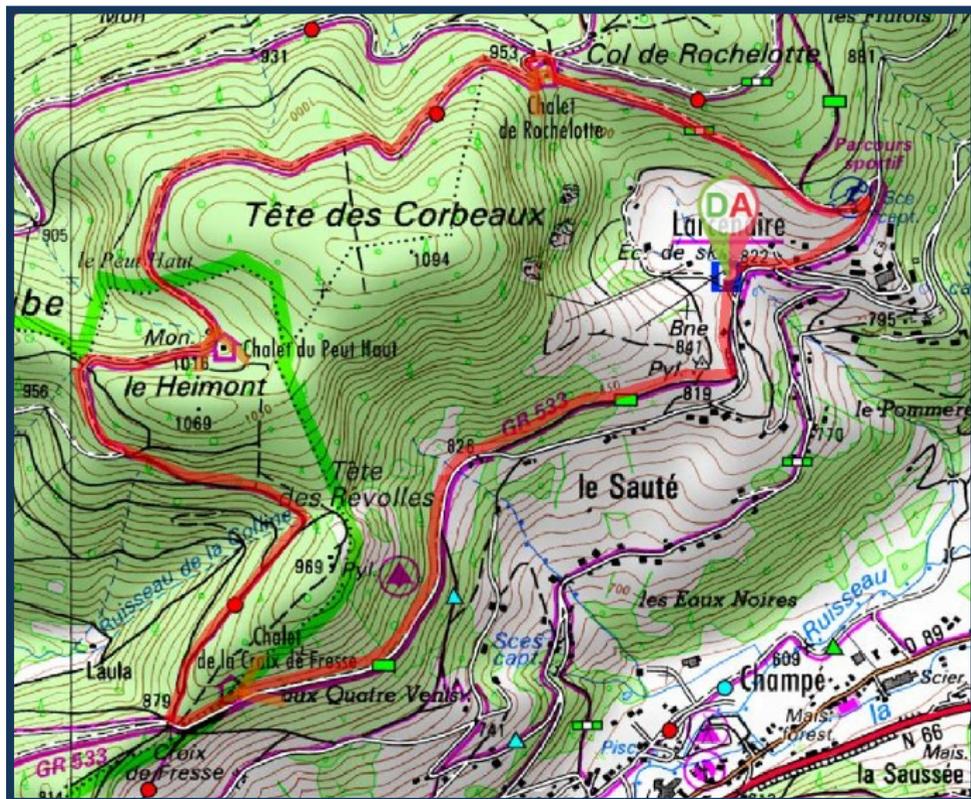
ACCÈS ET POINT DE DÉPART

Accès : Bussang est sur l'axe de la RN66, suivre la direction Station de ski de Larcenaire.

Départ : parking de la station de ski Larcenaire

BALISAGES

rectangle vert, disque rouge, rectangle vert-blanc-vert



© IGV – 2020 - Autorisation n° 70-20010 - Copie et reproduction interdite.



PARCOURS ET POINTS D'INTÉRÊT

➡ Face à la vallée, prendre la petite route vers la droite sur 100 m et rejoindre un large chemin balisé par un rectangle vert « Croix de Fresse ». Rester sur ce chemin pendant environ 2 km. Vous passez à proximité du chalet de la Croix de Fresse qui offre une vue imprenable sur Bussang. Un peu plus haut, se trouve le col de la Croix de Fresse (altitude 879 m). Poursuivre ensuite par la droite, le chemin marqué d'un disque rouge. Après 600 m, possibilité de faire un détour par la Tête des Révolles pour y découvrir un joli point de vue.

➡ Suivre toujours le chemin disque rouge sur 1,2 km. Passer devant le refuge du Peut-Haut et le mémorial. Continuer sur 1,8 km pour déboucher sur le large plateau de Rochelotte et son chalet en bois.

➡ Passer devant le chalet et emprunter le chemin qui descend marqué d'un rectangle vert-blanc-vert « Larcenaire ». Descendre sur 1 km et arriver à un carrefour avec la route du Col du Page. Reprendre la route à droite sur 500 m, passer au-dessus du village vacances Azureva pour ensuite retrouver votre véhicule.

PROFIL ALTIMÉTRIQUE



À DÉCOUVRIR

> La Croix de Fresse

Située à une altitude de 879 mètres, la Croix de Fresse rappelle qu'en ces lieux, 4 Grognaards de Napoléon 1er sont morts en 1814, en défendant ce col contre les Cosaques.

> La Tête des Révolles

Joli point de vue sur la vallée de la Moselle, le Ballon d'Alsace et le Ballon de Servance. Cet endroit est également une aire de décollage en parapente.

> Le Mémorial du Peut Haut

Ce monument élevé à l'emplacement du maquis du Peut-Haut fait honneur à la mémoire des résistants tués « POUR QUE LA FRANCE VIVE ». Le maquis du Peut-Haut fut créé en mai 1944, à proximité du terrain de parachutage de la « KinsMuss ». Il a été désigné successivement sous les noms de Camp Louis et Camp Loenig.